



**COUR PENALE SPECIALE**  
Communiqué de presse CPS n°290426

**RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE**  
Unité - Dignité – Travail

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE DE LA COUR PÉNALE SPECIALE

### Arrestation et inculpation de Monsieur Ibrahim RADJAB GUER-GUER par la CPS

Ce mercredi 29 avril 2026, la Cour pénale spéciale (CPS) tient à informer la communauté nationale et internationale que dans le cadre d'un dossier en cours instruction judiciaire visant des faits relatifs à la découverte d'un charnier de 31 corps à la colline des Panthères à Bangui le 24 décembre 2013, le suspect **Ibrahim RADJAB GUER-GUER** connu sous le nom de **Faki Ibrahim** a été interpellé et mis aux arrêts avec l'appui des Force de sécurité intérieur (FSI) de la République centrafricaine (RCA), le 27 avril 2026 en vertu d'un mandat d'arrêt des juges d'instruction de la CPS du 22 mars 2022.

Le 28 avril 2026, il a comparu devant les juges d'instruction de la CPS qui ont procédé à sa première comparution. Après avoir été informé de ses droits, il a été inculpé des **crimes contre l'humanité** et des **crimes de guerre**.

L'inculpé **Ibrahim RADJAB GUER-GUER** est présumé innocent et la procédure d'instruction préparatoire se poursuit à charge et à décharge.

Fait à Bangui, le 29 avril 2026.

### Unité d'information et de communication de la CPS

*La Cour pénale spéciale (CPS) est une cour hybride au sein du système judiciaire centrafricain et créée par la loi organique n°15.003 du 3 juin 2015. Elle a pour mandat d'enquêter et de poursuivre les crimes de droit international commis en République Centrafricaine depuis 2003. Elle est située rue Martin Luther King à Bangui, en République Centrafricaine.*